



## LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES PAR HYDROCARBURES SUR LE LITTORAL ET EN RIVIÈRE

### OBJECTIFS

Ce stage est destiné à apporter une connaissance concrète et pratique des stratégies d'intervention et des techniques et équipements de lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures sur le littoral, en eaux intérieures et en site industriel ou portuaire.

À l'issue de la formation, les responsables pourront effectuer la sélection des moyens adaptés aux risques propres à leur site, les procédures opérationnelles d'intervention nécessaires à leur mise en œuvre, participer à l'élaboration d'un plan d'urgence et encadrer des chantiers de dépollution.

### PUBLIC

Pompiers et services de secours  
Police des eaux et des voies navigables  
Personnels des autorités portuaires  
Personnels des administrations et collectivités  
Personnels des compagnies de transport maritime et fluvial  
Personnels de l'industrie pétrolière et chimique

### THÈMES

- Le comportement des hydrocarbures déversés dans le milieu naturel
- Le confinement et la récupération des hydrocarbures
- L'utilisation des dispersants
- L'utilisation des absorbants
- Le nettoyage des différents substrats
- L'organisation des chantiers de lutte et la sécurité
- La gestion des déchets
- Le retour d'expérience d'accidents
- Des travaux dirigés de définition et d'organisation d'opérations de lutte.

Chaque conférence sera assurée par un spécialiste du Cedre ou du FOST et complétée par une phase pratique en site naturel.

### MOYENS PEDAGOGIQUES

Cette formation aura lieu dans les locaux du FOST à Vitrolles (Bouches-du-Rhône). Les démonstrations et exercices seront réalisés à l'aide des équipements de lutte stockés dans ce centre d'intervention spécialisé. Les phases pratiques seront réalisées, sans déversement d'hydrocarbure, sur divers sites naturels, afin de confronter les stagiaires à différentes contraintes de mises en œuvre du matériel de lutte.

Le FOST, *Fast Oil Spill Team*, est le centre de compétence et d'expertise du groupe Total ; il dispose d'une équipe d'intervention et d'un stock de matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures.

### SESSION

**Participants** : le nombre de stagiaires doit être de 10 pour l'ouverture d'une session, le maximum étant fixé à 15

**Intervenants** : Cedre, FOST

**Durée** : 4 jours, du lundi 13 h 30 au vendredi 14 h

**Nombre d'heures de cours** : 28 h

**Lieu** : FOST, Vitrolles (Bouches-du-Rhône)

**Se préparer** : tenue : civile. Se munir d'une tenue peu fragile ou usagée à enfiler sous les équipements de protection individuelle (EPI) fournis pour les phases pratiques

**Inscriptions** : auprès du Cedre à [formation@cedre.fr](mailto:formation@cedre.fr)

**Dates et Tarifs HT** : nous consulter : [formation@cedre.fr](mailto:formation@cedre.fr)

Le Cedre est agréé en application du code de la sécurité intérieure (article L. 725-1, L. 725-3 et R. 725-1 à R. 725-11). Agrément de la DGSCGC par l'arrêté ministériel du 22 janvier 2019 qui reconnaît officiellement la capacité du Cedre à intervenir aux côtés des services de l'État dans les opérations de secours contre les pollutions aquatiques au titre de l'ORSEC dans les zones de compétences françaises. Le Cedre est agréé au titre de l'article L. 211-5-1 du code de l'environnement par le MTES pour assurer des missions d'intérêt général d'expertise et d'appui aux autorités dont l'organisation de stages dans la gestion et la lutte contre les pollutions accidentelles, par hydrocarbures ou produits chimiques, en mer, dans les ports maritimes, sur le littoral, dans les lacs et cours d'eaux. Arrêté ministériel du 9 décembre 2019.